





LE DÉPARTEMENT

Pôle aménagement
SECRETARIAT GENERAL

Service appui technique
Unité planification et aménagement
Hôtel du Département
CS 31802
73018 Chambéry CEDEX

Monsieur Guillaume VILLIBORD
Maire
MAIRIE DE PEISEY-NANCROIX
Rue de l'Ecole des Mines
73210 PEISEY-NANCROIX

Contact : *Emmanuelle THOMAS*
 04 79 44 50 56
 amenagement-sg-urbanisme@savoie.fr

Nos réf. : ET/VM/PAD-SG/SAT/D/2025/444426

Monsieur le Maire,

En application des dispositions des articles L 153-16 et L 153-17 du code de l'urbanisme, vous m'avez soumis pour avis, le dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Eu égard aux compétences du Département, je vous informe que la procédure engagée suscite une remarque particulière de ma part : pour l'Orientatation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°3, il est prévu un accès direct sur la Route Départementale (RD) 87, à proximité directe d'une « tête d'épingle ». La Maison Technique de Tarentaise devra être associée dès le début du projet afin d'analyser le débouché le plus opportun sur ce secteur. Pour toute l'OAP, un seul débouché sera envisageable.

Sous réserve de la prise en compte de cette remarque, j'émet un avis favorable sur l'arrêt du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération distinguée.

#signature1#

Pour le Président,
Par délégation,
Eva ALIACAR,
Directrice générale adjointe de l'aménagement

Copie pour information à :

Cécile UTILLE-GRAND - Conseillère départementale

Stéphane LAMBERT - SG/ Directeur MTD Tarentaise

Christina LE BOULH - SG/ Adjointe MTD Tarentaise